
FICHE OUTILS N° 3 :
Évaluer l'information trouvée

Pour évaluer l'information trouvée sur internet, il est important de se questionner sur les points suivants :

Qui est l'auteur du site consulté ?

- Un organisme officiel.
- Une entreprise commerciale.
- Une association.
- Un particulier (à titre personnel ou pour un organisme ?)

Quels sont les buts visés par le site consulté ?

- Informar, défendre des idées, vendre.
- Propager de fausses informations.

Quel est le public visé ?

- Grand public.
- Public de spécialistes.
- Public d'initiés.
- Public scolaire.

Quelles informations sont données ?

- Sujet traité en totalité ou de manière partielle.
- Date de mise en ligne, date de mise à jour.
- Les sources d'information sont-elles mentionnées ?